

Extrait du Communauté des paroisses du Littoral Ouest

<http://www.cplittoralouest.catholique.fr/spip.php?article846>

# Évasion et Paradis, çaïment pareil ?

- Communauté des paroisses -



Date de mise en ligne : lundi 11 avril 2016

Date de parution : 11 avril 2013

---

Copyright © Communauté des paroisses du Littoral Ouest - Tous droits

réservés

---

Cet article mis en ligne il y a 3 ans, le 11 avril 2013 à€;

**Dans son édition de mardi 9 avril 2013, « La Croix » consacre plusieurs pages aux paradis fiscaux. C'est très pédagogique et clair pour nous autres profanes en matière de finances.**

D'abord ce qui choque pour un chrétien c'est l'emploi du mot paradis. Dans notre culture religieuse, le Paradis, sinon un lieu, c'est un état de béatitude céleste, invitation au Banquet des Noces de l'Agneau, admission en Dieu après la vie terrestre. Conservons ce sens si beau et si riche : le bonheur en vie éternelle.

<span class='spip\_document\_4820 spip\_documents spip\_documents\_left' style='float:left; width:192px;'>

En ce moment le paradis qui attire les flashes médiatiques c'est le paradis fiscal, territoire bien terrestre qui attire les capitaux pour une fiscalité attractive, secret bancaire absolu, garantie de placement juteux.

Autant notre Paradis est le Royaume de Dieu, autant ces soit-disant paradis fiscaux sont le domaine diabolique de Mammon. Mais c'est ainsi.

En période de crise où les gouvernements essaient de limiter les dettes publiques, cherchant des sous à meilleur marché pour éponger les fuites, colmater les brèches et assurer les besoins quotidiens des citoyens, jeter un oeil sur le montant de ces capitaux thésaurisés est effarant.



D'après « La Croix », certains économistes chiffrent le volume de ces capitaux bien gardés à 17 voire 26 000 milliards de d'euros :

« soit le PIB des Etats-Unis, du Japon et de la France réunis ».

Le CCFD d'après Mathilde Dupré, toujours dans le journal « La Croix » qualifie ces paradis fiscaux de « **creuset d'inégalités** ». Elle relève que 800 milliards d'euros s'échappent chaque année des pays en développement vers les paradis fiscaux. Cette évasion des capitaux, ce manque de recettes fiscales nuit au développement d' hôpitaux, de

routes, d'écoles.

Ce manque à gagner pour les États aurait pourtant suffi à rembourser leurs dettes, ils n'auraient plus besoin de l'aide si souvent sollicitée.

L'article se termine en citant les conseils prodigués par d'éminents banquiers britanniques au Ghana et au Kenya, les invitant à mettre en place un statut de paradis fiscal.

Évasion, terme qui évoque la fuite d'un enfer vers une liberté retrouvée ; mais cette évasion fiscale a plutôt un relent de fuite de voleur emportant son magot pour en jouir égoïstement.

On ne peut servir deux maîtres.

*Post-scriptum :*

[Newsletter du CCFD Terre Solidaire du 4 avril 2016](#)